

confus Père Ménéstrier, d'une part, le probe et méthodique président de Valbonays, de l'autre, les archevêques de Lyon, même aux temps lointains où ils étaient seuls seigneurs temporels, devaient céder aux dauphins la garde des biens qu'ils possédaient au-delà du Rhône et, en particulier, de cette « maison forte » de Béchevelin, qui semble avoir été le centre originel de la Guillotière (1). Toutefois le prélat paraît avoir soit conservé, soit recouvré plus tard le droit de haute justice. De même Villeurbanne, terre de l'archevêque depuis le IX^e siècle, n'avait néanmoins pas cessé de faire partie du Dauphiné. Mais tout le droit et toute l'histoire ne peuvent tenir contre le fait : la Guillotière était trop près de Bellecour. Le hameau dauphinois ne devait grandir et se développer que par Lyon. C'est principalement sur la partie pauvre et flottante de la population qu'il paraît avoir exercé un attrait : rien n'était plus facile que de passer l'eau pour se soustraire à l'octroi, vivre à bon compte, profiter des avantages de la ville sans en assumer les charges et enfin — considération qui n'était pas indifférente à beaucoup de ceux que la Guillotière avait le don de séduire — se dérober au tribunal des échevins et aux recherches de leur police. La singulière anomalie de cette évasion perpétuelle ne pouvait manquer de frapper les consuls. Peut-être, néanmoins, eussent-ils patienté longtemps encore si la raison la plus impérieuse de toutes — celle de finances — ne les eût poussés à y mettre fin. Dans le dernier quart du XVII^e siècle, ils commirent un premier et grave attentat à l'indépendance du gros village qui florissait à leurs portes. Dès 1677, ils réussirent à enfermer la Guillotière, comme la Croix-Rousse et Vaise, dans la ceinture de l'octroi. Telle fut la première forme et la première étape du rattachement. N'est-elle pas, d'ailleurs, classique et le cordon douanier, le *Zollverein* ne précède-t-il pas toujours l'annexion ?

Les trois faubourgs protestèrent, naturellement, contre l'arrêt qui les frappait dans le plus précieux de leurs avantages. La Croix-Rousse se réclama du Franc-Lyonnais, la Guillotière du Dauphiné, mais leurs oppositions et leurs requêtes furent rejetées. La Guillotière et Vaise ne réussirent

(1) Le 1^{er} mars 1305, l'archevêque Louis de Villars constituait Jean, dauphin, comte de Gap, et Guy, son frère, custodes et gardiens de la maison-forte de Béchevelin, *cum omnibus ejus mandamento, territorio, seigneuria, jurisdictione mero et mixto imperio*, pour eux et leurs successeurs.